



Contact :

Hôtel de ville

Centre communal d'action sociale
(1er étage)
3 avenue Maurice Berteaux
Tél. 01 34 50 47 77

Ce service téléphonique d'aide et d'assistance destiné aux personnes âgées et/ou handicapées vous met en relation 7jours/7 et 24heures/24 avec un interlocuteur qui traitera votre demande le plus rapidement possible.

Ce service est payant pour les personnes imposables mais il peut être pris en charge dans le cadre de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Pour plus d'informations veuillez contacter le CCAS.

Source URL:<https://www.ville-cormeilles95.fr/article/le-service-de-teleassistance>